



Schweizerischer Bankpersonalverband  
Association suisse des employés de banque  
Associazione svizzera degli impiegati di banca

## **Nouvelle restructuration à l'UBS**

### **Quand le vin est tiré il faut le boire.**

**L'Association suisse des employés de banque ASEB a pris note avec consternation des réductions d'emplois supplémentaires annoncés aujourd'hui par l'UBS. En février, l'UBS annonçait entre 600 à 800 réduction de postes de travail en Suisse en 2009. Quelques mois plus tard ce sont 2500 emplois qui passent à la trappe, presque 10% des effectifs de la banque. C'est semble-t-il inévitable pour assurer l'avenir de la banque, et .... sauver la mise de la Confédération. La mesure est très dure, mais elle est accompagnée d'un programme qui devrait en atténuer la rigueur. Toute la procédure sera suivie par les partenaires sociaux.**

#### **Une potion amère emballée dans un programme intelligent**

Réduire les coûts est en l'occurrence une nécessité vitale qui passe obligatoirement par la case emploi, d'autres mesures sont cependant aussi prévues. La réduction des effectifs est accompagnée d'un programme de diminution drastique des coûts, notamment l'abolition de certains privilèges comme par exemple le leasing de voitures. Et surtout, la direction de l'UBS a pris note des propositions de la commission du personnel et des partenaires sociaux soucieux de réduire autant que possible les licenciements en recourant à différentes formes de réduction du temps de travail. L'ASEB salue ces mesures d'encouragement à la réduction volontaire du temps de travail qui devraient favoriser une nouvelle culture du travail et de la collaboration avec les partenaires sociaux à l'UBS.

#### **Restructuration lourde mais licenciements lights**

L'ASEB suivra attentivement le développement des mesures prises et du coaching prévu par le plan social SOVIA. La dernière restructuration s'est soldée par moins de 300 licenciements sur 1500 postes biffés. Sovia et le programme de réduction du temps de travail doivent déboucher sur un nombre réduit de licenciements, inférieur aux 1200 licenciements prévus. Si les mesures prévues ne suffisent pas, d'autres doivent être envisagées, sans tabous, ni préjugés. Seul un processus transparent et équitable permettra de regagner la confiance des collaborateurs, des clients et de la population.

### **Et les autres banques ?**

La crise économique et financière frappe de plein fouet d'autres acteurs de la place financière suisse. Pour eux aussi, les licenciements doivent être l'ultima ratio, après que toutes les autres mesures de réductions des coûts aient été envisagées avec les partenaires sociaux et avec l'Etat si nécessaire. Il ne peut y avoir de sauvetage seul, pas cette fois !

Association Suisse des Employés de Banque ASEB

Pour davantage de renseignements :

Denise Chervet  
Secrétaire centrale

T 0848 000 885 ou +41 79 40 892 40

Berne, 14 avril 2009